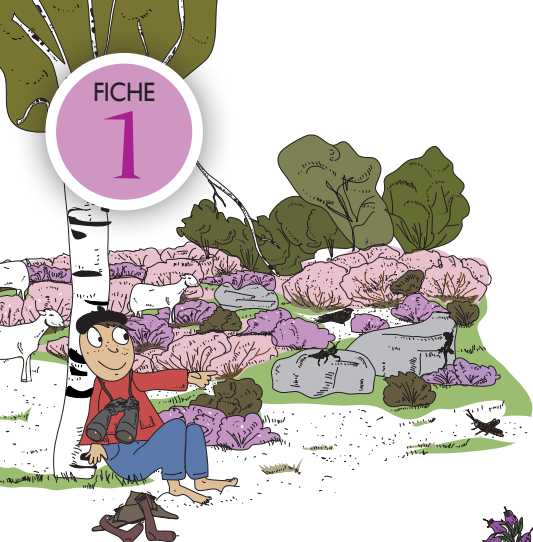




Qu'est-ce que la biodiversité ?

Contraction des mots "biologique" et "diversité", le terme de "**biodiversité**" désigne littéralement la "diversité biologique" ou "diversité du vivant" de notre planète.



© D.Grouard PNRÖPF

Utilisée très souvent pour parler de l'extraordinaire **variété** des **espèces* animales et végétales** peuplant la Terre, la notion de biodiversité ne se limite pourtant pas à la simple liste des êtres vivants de notre planète. Elle prend également en compte la **richesse des écosystèmes*** et s'intéresse à toutes les relations et interactions qui unissent les êtres vivants entre eux mais aussi à leurs milieux de vie. Enfin, elle fait référence aux multiples **variations génétiques** existant entre les individus d'une même espèce.

L'ensemble de ces composantes (diversité des espèces, des écosystèmes mais aussi des gènes*) et les relations qui les unissent forment un véritable "**tissu vivant**" recouvrant notre planète et dont chaque maillon, du plus petit au plus grand, a un rôle à jouer dans l'équilibre de la nature. Comme tous les êtres vivants, l'**Homme** en tant qu'espèce (*Homo sapiens*) mais aussi en tant qu'individu **fait partie de ce réseau** dont il dépend pour sa **survie**.

La biodiversité, "Tissu vivant" de la Planète

La biodiversité désigne la diversité, la variété mais aussi la complexité du monde vivant.

Biodiversité comme...

✿ Diversité des espèces (ou diversité spécifique)

Les êtres vivants qui peuplent la Terre sont nombreux et variés : bactéries, végétaux, champignons, animaux, êtres humains. Chaque espèce présente des caractéristiques physiques (*taille, nombre de pattes ou d'antennes, présence de poils ou de plumes, forme des feuilles...*) mais aussi génétiques (*ensemble de gènes présents dans toutes les cellules de l'organisme et déterminant les caractéristiques d'une espèce*) qui lui sont propres.



© PNRÖPF

✿ Diversité des écosystèmes (ou diversité systémique)



© PNRÖPF

Du plus vaste (océan, forêt, désert, savane...) au plus petit (haie, mare, jardin, bois mort en forêt, vieux mur...), chaque écosystème est caractérisé par un ensemble de composantes **physiques et chimiques** (*luminosité, température, degré d'humidité, pluviométrie,*

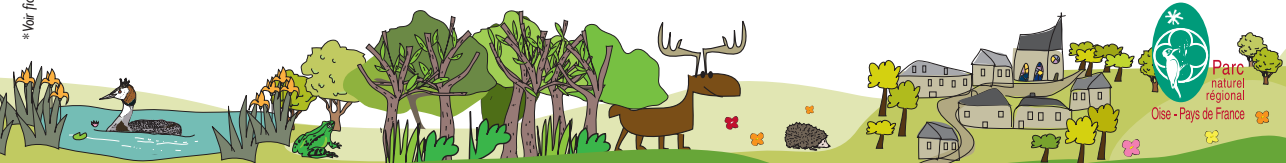
composition du sol...) formant le milieu de vie (ou biotope) et par les différents **êtres vivants** (ou biocénose) qui y sont installés. Au sein de ces écosystèmes, les êtres vivants ne sont pas isolés, mais forment, au contraire, des **populations*, peuplements* et communautés*** interdépendants, unis par de nombreuses et complexes relations.

✿ Diversité des gènes (ou diversité génétique)

S'il existe des caractéristiques communes à chaque espèce, il n'en demeure pas moins que chaque individu est unique et se distingue de ses congénères par de petites différences (*couleur des yeux ou de la peau, forme du nez chez les êtres humains, variétés de fruits et légumes, races des animaux domestiques...*). Celles-ci sont liées au "**capital génétique**" **spécifique** à chaque individu, qui ne porte en lui qu'une partie de tous les gènes propres à son espèce. Cette variabilité est due aux **multiples combinaisons génétiques possibles** lors de la **reproduction sexuée** où seule une partie des gènes est transmis de façon aléatoire à ses descendants. Cette variabilité génétique au sein d'une même espèce est indispensable à l'évolution du vivant et à sa capacité d'adaptation à de nouvelles conditions de vie dans un environnement en perpétuel changement. Il s'agit, en sorte, de l'assurance-vie d'une espèce.



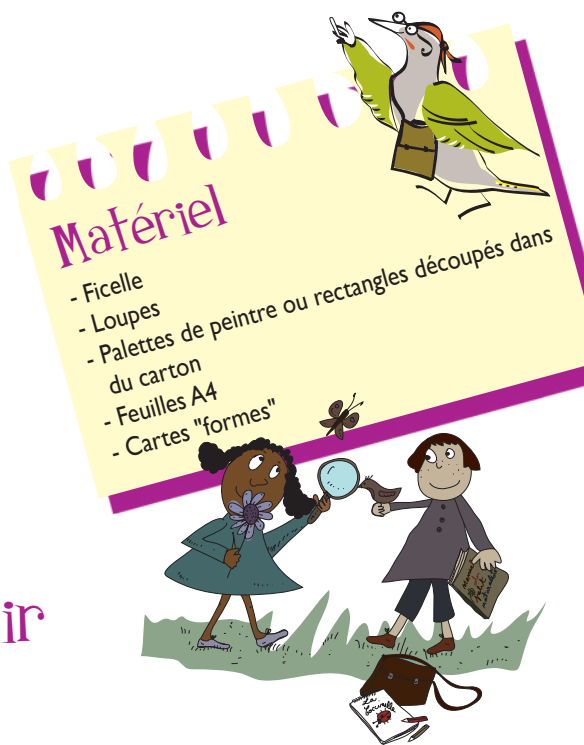
© Papillon Wikimedia



VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Lieu	Extérieur
Public	Cycles 2 et 3
Type d'activité	Ludique, sensorielle
Objectifs	- Prendre conscience de la variété du vivant (couleurs, aspects, formes, tailles, origine animale ou végétale...) - Percevoir la diversité des formes de vie, des espèces.
Liens avec le programme	Cycle 3 : L'unité et la diversité du vivant Cycle 2 : Découvrir le monde du vivant



Activités pour percevoir la biodiversité

✿ Diversité de couleurs !

Récolter des objets de différentes couleurs, les scotcher sur une palette de peintre ou sur des feuilles découpées dans du carton.

Matériel : palettes découpées dans du carton et scotch

✿ Diversité de formes !

Distribuer à chaque élève une carte sur laquelle est représentée une forme (un rond, un carré, des dents de scie...). Lui demander de trouver et de rapporter un objet qui présente la même forme. Classer les objets et conclure : "Les formes du vivant sont plutôt..."

Matériel : cartes "formes" à télécharger sur le site internet du Parc



✿ Chasse au trésor !

En petits groupes, les élèves doivent réunir une liste d'objets (la même pour tous les groupes). Exemple de liste : "Trouve un objet plat, un objet qui fait du bruit, trois objets différents mais de la même couleur, quelque chose de doux, de rugueux, de léger, de lourd, qui sent bon, qui colle, qui est droit ou pointu, qui est beau ou laid, qui provient d'un animal, qui a été grignoté, qui bouge..."

Comparer les trouvailles des différents groupes et effectuer des tris : ce qui est vivant, ce qui ne l'est pas, ce qui bouge, ce qui est immobile, les végétaux, les animaux, autres...

Matériel : liste "Chasse au trésor" et drap pour poser les trouvailles

✿ Collectionneurs en herbe !

Demander à chaque élève de trouver et de rapporter un objet dont il existe différentes sortes (une feuille d'arbre, une coquille d'escargot, une écorce ramassée au sol...).

Observer, dessiner et comparer les différentes trouvailles : couleurs, formes, tailles... Possibilité de faire des classements. Conclure : "Les spécimens sont-ils de la même espèce ou bien d'espèces différentes ?" "Sait-on les nommer ?"

✿ Explorateurs en herbe !

- **Mini-randonnée :** chaque élève reçoit une ficelle de 1 mètre qu'il pose où il veut. A l'aide d'une loupe et d'un carnet, il observe puis dessine ou note toutes les espèces (faune ou flore) observées le long de la ficelle.

- **Un mètre carré sous la loupe :** même principe que l'activité précédente mais en délimitant à l'aide d'une ficelle de 4 mètres et de 4 brindilles, un carré de 1 m².

- **Biodiversité sous cadre :** même principe que les précédentes activités mais en utilisant un cadre découpé dans une feuille format A4 et lancé au hasard.

Matériel : ficelle, loupe, carnet pour chaque élève



Activité complémentaire possible
Réaliser une exposition avec les objets récoltés.



Les bactéries, premiers êtres vivants de notre planète

Les bactéries ou **Procaryotes***, sont les plus anciennes formes de vie de notre planète. Constituées pour la très grande majorité d'une seule cellule microscopique, ces organismes se multiplient par simple division cellulaire, donnant naissance à deux cellules identiques. L'évolution de ces organismes n'a lieu que par mutation génétique (phénomène rare). Celle-ci fut donc lente et les bactéries ont ainsi régné seules durant des millions d'années dans les océans de notre planète. Elles occupent, aujourd'hui, tous les milieux y compris les plus hostiles.

Découverts en Australie, les plus anciens fossiles de bactéries connus à ce jour datent d'il y a 3,5 milliards d'années. Il s'agissait de **colonies** (appelées *stromatolithes*) formées de différentes sortes de **bactéries** dont certaines, les **cyanobactéries**, avaient développé la capacité de réaliser le processus biologique de photosynthèse. Les bactéries sont donc à l'origine de l'**enrichissement** progressif des océans puis de l'atmosphère en **dioxygène***, point de départ à "l'explosion" de nouvelles formes de vie.

Le mode de vie (coopération), assez complexe de ces colonies, laisse supposer que l'apparition des premières bactéries est bien plus **ancienne**. À l'origine, les bactéries tiraient probablement leur **énergie** des **molécules chimiques** du milieu qui les entouraient. Quant aux mécanismes qui ont permis le passage des molécules présentes dans les océans aux premiers êtres vivants, la science cherche toujours à l'expliquer.



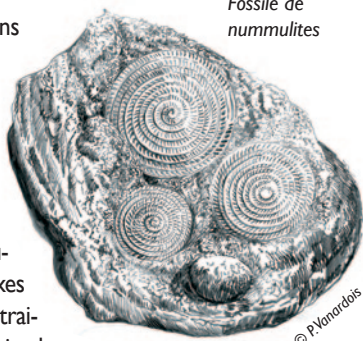
© Wikimedia Silik66

L'histoire de la vie sur Terre

Depuis l'apparition des bactéries il y a 3,8 millions d'années dans les océans, la vie n'a cessé de se diversifier et de coloniser peu à peu l'ensemble de la planète.

L'explosion de la vie

Il y a probablement 2,7 millions d'années, apparaît un nouveau type d'organisme appelé "**eucaryote***". Les premiers d'entre eux, appelés Protistes (algues unicellulaires, foraminifères, amibes, paramécies, nummulites...), étaient des êtres unicellulaires, plus grands et plus complexes que les bactéries mais qui, contrairement à elles, avaient tous besoin de dioxygène pour vivre. Les scientifiques pensent qu'ils résultent de l'association*, puis de la fusion en un seul individu, de 2 ou 3 bactéries d'espèces différentes.



Fossile de nummulites

© P.Vanordois

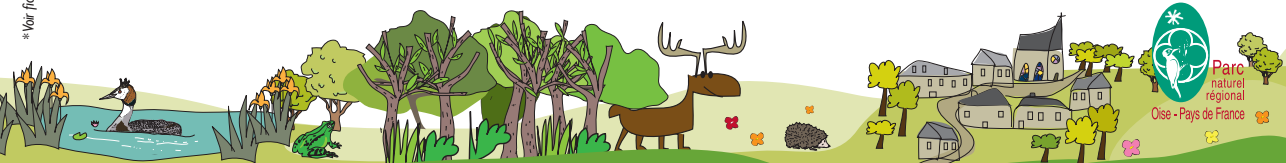
Apparaissent par la suite les premiers êtres **pluricellulaires**, issus du probable regroupement, dans un but de coopération, de différents protistes : s'organisant en colonies, où chacun se spécialise dans la réalisation d'une fonction (nutrition, respiration, mouvement...), l'ensemble des membres finit par fusionner pour donner un organisme unique pourvu de tissus et d'organes. Le plus ancien fossile d'être pluricellulaire est celui d'une **algue rouge** datant d'il y a 1,3 millions d'années (mais une découverte récente laisse penser que leur apparition est plus ancienne). Quant aux fossiles des plus anciens **animaux pluricellulaires**, ils datent d'environ 600 millions d'années. Trouvés en grand nombre un peu partout sur le globe, ils attestent qu'une faune foisonnante (*Faune d'Ediacara*) formée d'animaux sans squelette, en forme de disques ou de frondes, peuplait alors les océans.

Capable de se reproduire par **voie sexuée** (= rencontre et combinaison aléatoire de gènes issus de deux "parents"), évoluant ainsi plus facilement que les bactéries, la **diversification** des Eucaryotes a été très importante. Il y a 520 millions d'années au **Cambrien**, les formes de vie se **multiplient**. Apparaissent à cette époque un grand nombre d'êtres vivants (algues, éponges, échinodermes, mollusques, arthropodes mais aussi les premiers ancêtres des poissons) appartenant aux grands groupes de végétaux et d'animaux actuels. Dès lors, la vie n'a cessé de se diversifier, colonisant la terre ferme il y a environ 480 millions d'années et évoluant au fil des millénaires pour s'adapter aux conditions toujours changeantes de l'environnement.



Fossile d'ammonite

© P.Vanordois



Lieu	En classe
Durée	Plusieurs séances
Public	Cycle 3
Type d'activité	Observation, réflexion et manipulation
Objectifs	- Découvrir la biodiversité du passé et les liens entre les espèces disparues et celles actuelles - Approcher la notion d'évolution des êtres vivants
Liens avec le programme	Cycle 3 : L'unité et la diversité du vivant : présentation de la classification du vivant
Liens avec le livret élève	Livret cycle 3, pages 14 et 15
Pour aller plus loin	Article scientifique sur les fossiles : site "La main à la pâte" (http://lamap.inrp.fr/)



Les fossiles, témoins du passé

✿ Séances préparatoires : observation, questionnement et recherche

1 ou 2 séances alliant observation de fossiles, croquis et recherche documentaire, permettent aux élèves de répondre aux questions suivantes : « Qu'est-ce qu'un fossile ? Où peut-on en trouver ? En quelle matière est-ce ? Cela ressemble-t-il à des êtres vivants connus ? Où et comment ces organismes vivaient-ils ? Comment se sont-ils transformés en fossiles ? Que nous apprennent-ils ? » et d'aboutir à une définition : « Les fossiles sont des traces de la vie passée sur Terre. Il s'agit de restes d'animaux et de végétaux qui ont aujourd'hui disparu. Certains ressemblent à des animaux qui existent encore. Ils se présentent sous la forme d'empreintes ou de moulages et sont souvent les restes des parties dures d'un organisme (coquilles, dents, os...). ».

Un processus simplifié de fossilisation est également formulé par les élèves : « Lorsqu'un animal ou un végétal meurt, il arrive que ses restes soient conservés s'ils sont enfouis rapidement dans un sédiment (vase, sable fin, boue...) qui le protège de la destruction. Au fil du temps, la boue durcit jusqu'à devenir de la roche : c'est la fossilisation. » et une trace écrite de type "bande dessinée" par exemple, peut être réalisée.

✿ Séance pratique : fabrication de faux fossiles

Afin de mieux percevoir le processus de fossilisation, il est proposé aux élèves de fabriquer des faux fossiles.

1. Phase de réflexion

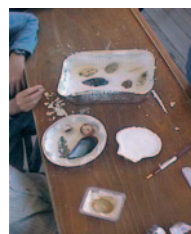
Des fiches de fabrication de faux fossiles sont élaborées par les élèves en répondant aux questions suivantes : « Comment pouvons-nous procéder ? De quels matériaux et matériels allons-nous avoir besoin ? ». Une fiche de fabrication définitive est élaborée en confrontant les différentes propositions.

2. Phase d'expérimentation

Réalisation des « fossiles » :

- Fabrication du plâtre : prévoir 3 volumes d'eau pour 5 volumes de plâtre. Verser l'eau dans un récipient et saupoudrez de plâtre. Brassez délicatement afin d'emprisonner le moins possible de bulles d'air.
- Préparation du moule : laver les moules à l'eau froide en ajoutant une goutte de produit vaisselle pour faciliter le démoulage.
- Coulage du plâtre pour la fabrication des fossiles « empreintes » : disposer une couche de plâtre au fond du récipient, verser lentement et toujours au même endroit (le plâtre se diffusera ainsi sur toute la surface du moule sans emprisonner de bulles d'air). Ajouter le ou les élément(s) à « fossiliser ». Tasser légèrement et laisser sécher avant démoulage : plus le plâtre est sec, plus le risque de cassure diminue.

Il est également possible d'essayer de couler du plâtre assez liquide dans une coquille de moule (ou autre) entrouverte (à maintenir ensuite avec un élastique) ou bien dans une grosse coquille d'escargot dont l'extrémité aura été percée par une aiguille pour permettre à l'air et à l'eau de s'évacuer. Casser délicatement la coquille après plusieurs jours de séchage.



Activité complémentaire possible

Faire des recherches sur des animaux apparus il y a très longtemps (crocodiles, tortues, insectes, Nautilé...) pour voir comment ils ont évolué, réussi à s'adapter et à survivre au fil des millénaires.



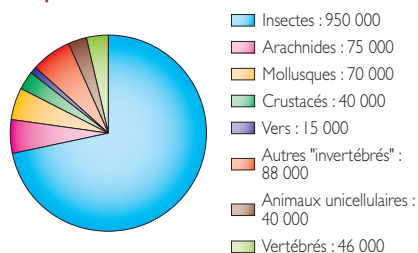
Un inventaire loin d'être achevé !

Nous ne connaissons qu'un nombre infime des espèces qui peuplent la Terre. A ce jour, environ **1,8 millions d'espèces** ont été décrites. Chaque année, 10 à 15 mille espèces nouvelles sont découvertes et les scientifiques pensent qu'il en reste entre **10 et 15 millions à découvrir** (voir 100 millions si l'on prend en compte les estimations liées aux innombrables micro-organismes). Au rythme actuel des découvertes, il faudrait encore **1 000 ans** pour achever l'inventaire*.

Alors que les scientifiques estiment avoir identifié la majorité de la faune vertébrée ou des plantes à fleur, de nombreux **groupes** sont encore **mal connus** (lichens, algues, insectes...). De plus, la biodiversité de certains **milieux**, comme celle des océans par exemple, est encore peu connue. Seulement 275 mille espèces marines* ont été répertoriées (soit 15 % du nombre d'espèces connues) alors que les océans couvrent 75 % de la surface du globe.

Parcourue en tous sens par les naturalistes depuis plusieurs siècles, de **nouvelles espèces** sont pourtant encore découvertes en **Europe**. Ainsi près de **5 881** nouvelles espèces animales ont été décrites entre **1998** et **2007**, pour l'essentiel des insectes. Les montagnes et les îles de l'Europe du sud sont les principaux réservoirs d'espèces inconnues*.

Répartition des groupes d'animaux en nombre d'espèces connues dans le monde



* Voir fiche 1/2

Des espèces par millions !

L'Homme (Homo sapiens) partage la Planète avec des millions d'autres espèces qu'il n'a de cesse d'inventorier et de classer.

Des millions d'espèces toutes parentes

Malgré leurs différences, toutes les espèces sont **parentes**, dérivant les unes des autres depuis les **toutes premières bactéries**. Pour faire face aux conditions continuellement changeantes de leur environnement et survivre, les espèces ont du s'adapter, évoluant au fil des millénaires. Face à un **changement** (climatique, isolement...), certains individus ont du mal à s'adapter ou à se reproduire et finissent par s'éteindre. D'autres, mieux adaptés, survivent et **transmettent** alors leurs **caractères avantageux** à leur **descendance**. Ce phénomène, appelé « sélection naturelle », favorise donc, au sein de chaque espèce et à chaque génération, les individus les plus aptes à survivre. C'est ainsi que les espèces changent au cours du temps, **évoluent graduellement en d'autres espèces**, ou bien s'éteignent. Charles Darwin, naturaliste anglais du XIX^e siècle, est le premier à avoir décrit ce phénomène, connu sous le nom de « **Théorie de l'évolution** ».

La formation et l'extinction naturelle des espèces sont des processus **lents**. C'est pourquoi, les espèces ne peuvent s'adapter et disparaissent en cas de bouleversements trop rapides. A cinq reprises au cours de l'histoire de la Terre, des **extinctions massives** ont eu lieu en raison de divers phénomènes et catastrophes naturelles. La plus récente (à la fin du Crétacé, il y a 65 millions d'années), est aussi la plus connue puisqu'elle a vu la fin des dinosaures.

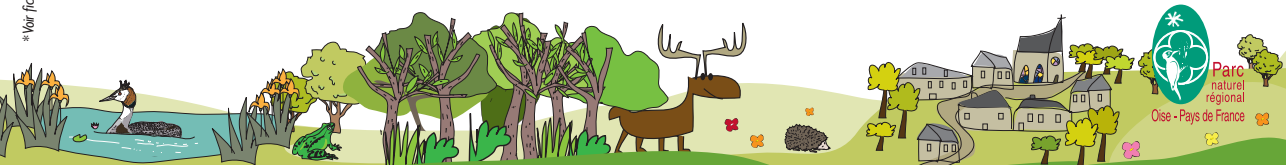
Ces crises ont joué un rôle déterminant dans l'histoire de la vie et dans les caractéristiques de la biodiversité actuelle. Elles n'ont, en effet, pas causé la disparition de toutes les espèces. Certaines ont survécu et à partir d'elles, de nouvelles sont apparues. C'est ainsi que l'extinction des dinosaures (sur plusieurs siècles) a laissé la **place aux mammifères**, qui étaient alors bien moins représentés sur Terre. Le nombre d'espèces existant aujourd'hui représente un **infime pourcentage** de celles ayant existé (entre 2 à 10 % selon les estimations).

Les vertébrés en quelques chiffres

Espèces connues	Dans le monde	En France métropolitaine	Sur le territoire du Parc
Reptiles	6 500	41	8
Amphibiens	4 200	39	15
Mammifères	4 300	152	56
Oiseaux	9 600	568	244
Poissons	20 000	95 ⁽¹⁾	- ⁽²⁾

1 Poissons d'eau douce

2. Peu de données à ce jour. A l'échelle du territoire du Parc, certains groupes comme les poissons, coléoptères ou mollusques sont encore mal connus. Des inventaires sont en cours.

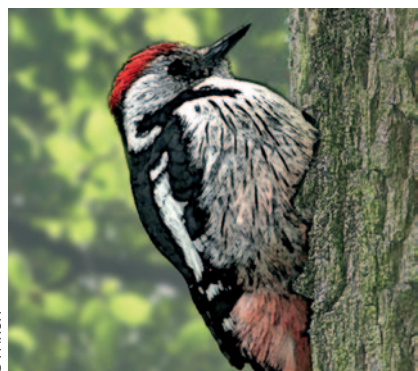


À chacun ses besoins, à chacun son habitat !



À chacun ses besoins !

Chaque espèce doit trouver dans son environnement les **ressources alimentaires** dont elle dépend, des sites et des partenaires pour se **reproduire**, ainsi que des **abris** pour se protéger des éléments extérieurs (froid, vent, sécheresse...) ou des prédateurs. Les espèces ne sont donc pas réparties au hasard dans la nature, mais sont, au contraire dépendantes d'un milieu particulier, plus ou moins spécifique, appelé habitat, qui leur permet d'assurer tous leurs besoins vitaux.



Si certaines espèces sont **peu exigeantes** et peuvent s'adapter à différents types de milieux, d'autres, **très spécialisées**, sont étroitement liées à un habitat aux caractéristiques précises. C'est le cas du Pic mar qui ne se rencontre que dans les forêts où poussent de très vieux feuillus, et notamment des chênes. Ceux-ci lui sont indispensables pour y creuser son nid et trouver les larves d'insectes dont il se nourrit. Enfin, certaines espèces dépendent de **plusieurs types d'habitats**. C'est le cas du crapaud dont les têtards se développent dans l'eau, alors que les adultes fréquentent les sous-bois

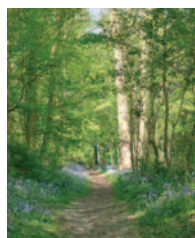
Chaque être vivant est donc lié à un espace de vie naturel, appelé « **domaine vital** », composé d'un ou plusieurs types d'habitats et chaque écosystème accueille un cortège varié d'espèces dont certaines, très spécialisées, lui sont propres et ne se trouvent nul part ailleurs.

Sur le territoire du Parc, comme partout ailleurs, animaux et végétaux ne vivent pas n'importe où et sont tous liés à un milieu de vie particulier.

Forêts, landes, milieux humides et pelouses calcicoles !

Le Parc naturel régional Oise-Pays de France est un territoire au riche patrimoine naturel lié à **quatre** grands types de milieux.

À **45 % forestier**, le cœur du territoire du Parc est occupé par le **massif des Trois forêts** (Halatte, Chantilly et Ermenonville). Parmi les chênes, charmes, hêtres et tilleuls poussent muguet, jacinthe et autres plantes des sous-bois et se côtoient cerfs, écureuils, lérots, sittelles et autres oiseaux. Mais en forêt, la biodiversité la plus remarquable est liée à la présence de **mares** (Triton crêté), de **clairières**, de **vieux arbres** et de **bois mort** (Pics noir et mar, Lucane cerf-volant et autres insectes xylophages).



© PNR Oise-Pays de France



© PNR Oise-Pays de France

Cours d'eau (170 kilomètres de linéaire), **étangs** (de Comelles ou de Pontpoint par exemple), **mares** (de prairies, de villages), **marais** (du Lys ou de la Troublerie), **prairies humides** (Vallée de la Thève) forment des écosystèmes d'un grand intérêt écologique.

Ils abritent ainsi de nombreuses espèces végétales (Millepertuis des marais, Laîche de maire, Grande douve, Euphorbe des marais...) et animales (Anguille, Martin-pêcheur, Agrion de Mercure, Crapaud accoucheur...) **remarquables ou protégées**.

D'une extraordinaire richesse écologique, les **landes** sont un des milieux naturels parmi les plus précieux du territoire du Parc. Y vivent près d'une quarantaine d'espèces végétales (Bruyère cendrée, Genêt poilu, Véronique en épi...) et animales (Engoulevent d'Europe, Léopard agile, Noctuelle de la myrtille, Criquet des pins...) exceptionnelles. **Autrefois communes**, il ne reste que **150 hectares** de landes sur le territoire du Parc, essentiellement situées au cœur du massif d'Ermenonville.



© J.L. Hercent



© PNR Oise-Pays de France

Enfin, les **pelouses calcicoles** principalement situées sur les **coteaux** des vallées de l'Oise (Creil, Roberval, Rhuis) et de l'Ysieux se développent sur des **sols riches en calcaire et pauvres** en éléments nutritifs. Ces milieux menacés accueillent de nombreuses espèces végétales remarquables (orchidées, Gentiane croisettes...) et parmi elles, de nombreux insectes (papillons, criquets) et autres animaux menacés (Bruant zizi, Léopard agile, Coronelle lisse).

Mais la biodiversité du Parc s'exprime également au cœur des **villes et villages**, dans les **champs**, les **prairies**, les **haies**, les **parcs** et les **jardins**, sur les **vieux murs**, dans les **greniers** des maisons et les **clochers** des églises.



Des corridors écologiques pour se déplacer !

Afin d'assurer leur survie, les êtres vivants doivent pouvoir se déplacer d'un espace naturel à un autre.

Corridors et réseaux écologiques

Le maintien des possibilités de **déplacement** des espèces est indispensable à leur survie. Protéger les espaces naturels (= réservoirs de biodiversité) ne suffit donc pas pour préserver la biodiversité. Encore faut-il que ceux-ci soient **connectés** entre eux afin de permettre aux espèces de se déplacer. Or de nos jours, lotissements, zones d'activités, routes ou clôtures constituent autant d'**obstacles**, parfois infranchissables, pour les espèces sauvages. Cet isolement « forcé », dans des espaces restreints, augmente le risque de **mortalité** des individus voire même de populations entières (difficulté à trouver nourriture, abri ou partenaire, consanguinité...).



© PNRDPF

Se déplacer, c'est vital !

Pour un être vivant se **déplacer** est **vital** afin de trouver dans son environnement tous les éléments nécessaires à sa survie. Une grande partie des déplacements des animaux sont **journaliers** à la recherche de nourriture ou d'abris et se font dans ce cas, dans un espace géographique limité. Mais il existe également des déplacements plus importants, souvent **saisonniers** :

- pour **trouver de la nourriture** quand celle-ci vient à **manquer** : diminution des ressources alimentaires en hiver; trouver de l'eau durant des périodes de sécheresse... Sur les 500 espèces d'oiseaux insectivores nichant en France et en Europe, près de 200 rejoignent l'Afrique à la fin de l'été en raison de la raréfaction des insectes.
- pour **se reproduire** : migration printanière des amphibiens, déplacements de certains poissons migrateurs (truite de mer, alose, lamproie, saumon, Anguille d'Europe...), brame du cerf en fin d'été... L'Anguille d'Europe par exemple, qui ne se reproduit qu'une seule fois dans sa vie, parcourt environ 6 000 kilomètres pour atteindre les eaux marines où elle se reproduit.
- pour **conquérir** de nouveaux territoires : dispersion des jeunes à la fin de la période d'élevage...

Les **plantes**, elles aussi, se propagent pour conquérir de nouveaux territoires via leurs graines. En poussant loin de leurs semblables, elles ont ainsi plus de chance de trouver les conditions favorables à leur survie (place disponible, luminosité...)



© J.L. Hercent

© D.Graud PNRDPF



de se déplacer en toute sécurité. Ces milieux sont appelés « **corridors écologiques** ». Plus le corridor est large, continu et étendu, plus il sera **utile à de nombreuses espèces** en facilitant leurs déplacements (moins de risque, possibilité de s'y alimenter ou de s'y reposer pendant le trajet). Les corridors et milieux naturels doivent être des **zones tranquilles**, un dérangement excessif perturbe les déplacements. C'est pourquoi la circulation des véhicules à moteur (moto, quad...) est interdite dans les massifs forestiers et les espaces naturels. Les chiens doivent également être tenus en laisse.

Corridors écologiques et milieux naturels forment des **réseaux** (ou continuités) **écologiques**. À l'échelle nationale, l'ensemble de ces continuités est appelé « **Trame Verte et Bleue** » : le vert représente les milieux terrestres (forêts, prairies, landes...), le bleu correspond aux cours d'eau et zones humides. **Protéger les corridors écologiques**, assurer la **continuité** et le bon fonctionnement des écosystèmes, récréer des liens entre les espaces naturels lorsque ceux-ci ont disparu constituent l'une des **principales missions** du PNR Oise-Pays-de France.

PROTÉGEONS LES AMPHIBIENS CRAPAUDS, GRENOUILLES ET TRITONS



Grâce à ces batraciens le long des routes et dans les zones humides, les écosystèmes sont enrichis. Les batraciens sont des animaux à sang froid, ils ont besoin de l'eau pour vivre. Ils sont donc très sensibles à la pollution de l'eau et de l'air.

Le PNR Oise-Pays de France est un espace naturel protégé. Les batraciens sont des animaux à sang froid, ils ont besoin de l'eau pour vivre. Ils sont donc très sensibles à la pollution de l'eau et de l'air.

Lieu	En classe
Durée	1 séance
Public	Cycle 3
Type d'activité	Observation et réflexion
Objectifs	- Apprendre à lire une carte - Identifier et interpréter sur une carte différents éléments en lien avec la thématique des « corridors écologiques »
Liens avec le programme	- Lire une carte - Environnement et développement durable
Liens avec le livret élève	Livret cycle 3, pages : 24-25, 34-35
Pour aller plus loin	- Activité complémentaire (à partir de photos) proposée sur l'une des fiches thématiques sur la forêt (téléchargeable sur le site internet du Parc) - Kit pédagogique « Nature sans frontière » de la FRAPNA (www.frapna.org)



À la recherche des corridors et obstacles sur les cartes de ma commune

✂ Préparation de l'activité

Sur une carte IGN au 1/25 000 délimiter une zone dans laquelle se situe votre commune afin que les élèves travaillent sur un territoire familier. Faire des photocopies A4 en couleur de cette zone. Prévoir également une photocopie de la légende. Le Parc possède une banque de données de différentes cartes communales : extrait de cartes IGN, de cartes aériennes, de cartes anciennes qu'il est possible de vous transmettre sur demande.

✂ Déroulement :

Distribuer une carte à chaque élève (il est également possible de travailler en petits groupes de 2 ou 3).

Étape 1 : travail préparatoire pour apprendre à lire et à décrypter une carte

- Aborder tout d'abord les notions de base permettant de décrypter une carte : échelle, orientation, code couleur employé (zones naturelles, cultivées ou urbanisées, cours d'eau, axes de communication, etc.), symboles, toponymie, légende, etc.
- Proposer ensuite aux élèves de repérer sur la carte différents éléments : la forêt « X », la rivière « Y », l'étang « Z », leur ville, leur quartier, leur école, tel monument ou élément du patrimoine, etc.

Étape 2 : milieux naturels, corridors et obstacles

Distribuer à chaque enfant ou chaque groupe une feuille de papier calque à positionner sur la carte à l'aide de trombones. Puis demander à chaque élève ou groupe de repérer :

1. les milieux naturels ou semi-naturels

- les grands ensembles de végétation (forêt, bois) seront délimités et coloriés en vert.
- selon l'échelle de la carte et la zone étudiée, il sera peut-être également possible d'y repérer d'autres milieux naturels ou semi-naturels (grands parcs urbains, petits bois, haies et alignements d'arbres...) et de les colorier : une autre teinte de vert sera alors utilisée afin de différencier les grands massifs forestiers des autres « espaces de nature ».
- les cours d'eau, étangs, mares, marais, seront dessinés et coloriés en bleu

2. les espaces urbanisés : villes, villages, zones d'activités, parcs de loisirs seront repérés et coloriés en gris

3. les autres obstacles au déplacement : autoroutes, routes, voies ferrées, barrages, lignes électriques seront dessinés et coloriés en rouge.

Un travail à partir d'une photo aérienne peut permettre d'affiner les résultats obtenus et de positionner d'autres éléments non repérables sur la carte IGN.

Étape 3 : débat et réflexion collective

- Demander aux élèves de décrire ce qu'ils viennent de mettre en avant grâce aux cartes : « En vert et en bleu, les espaces naturels ou semi-naturels où vivent les espèces sauvages, en gris les zones urbanisées, artificialisées, en rouge les obstacles au déplacement des espèces sauvages ».
- Engager un débat : « Certains espaces naturels sont-ils coupés par des obstacles ? Le déplacement des animaux est-il facile ou dangereux ? ». Demander aux élèves de donner des exemples concrets à partir d'animaux familiers (hérissons, amphibiens, écureuils, cerfs, truites, escargots, insectes...)
- Enfin réfléchir aux améliorations, aménagements pouvant être réalisés pour faciliter le déplacement des animaux.



La biodiversité : un monde d'interactions

Dans la nature, chaque espèce occupe une place, une fonction et a un rôle à jouer dans l'équilibre des écosystèmes.

Réactions en chaînes !

En se combinant, toutes les relations existant au sein d'un écosystème forment une **toile aux multiples maillons entrelacés**, garants de **son équilibre**. Lorsqu'un de ces maillons est atteint ou disparaît, l'ensemble du réseau peut en être affecté de façon plus ou moins irrévocable. La disparition de certaines espèces peut notamment conduire à une **simplification du milieu** et à la **disparition en chaîne** de dizaines d'autres.

Ainsi, certaines espèces, dites « **clés de voutes** », jouent un grand rôle dans l'équilibre et la diversité des communautés vivantes auxquelles elles appartiennent, leur disparition entraînant bien souvent une cascade d'extinctions. C'est le cas des **grands prédateurs** (loups, lynx, chats sauvages, rapaces...), exterminés depuis des millénaires. En contrôlant la population de leurs proies, ils évitent leur pullulation et permettent ainsi à de **nombreuses autres espèces de se maintenir** au sein de l'écosystème. De même, les **pollinisateurs** (abeilles, bourdons, papillons...) qui subissent les effets des produits chimiques assurent la reproduction et donc la survie de la plupart des plantes.



© J.L. Hercent

Des écosystèmes aux multiples relations !

Organisé en **réseau**, chaque écosystème est régi par de multiples **relations**. Un grand nombre d'entre elles sont liées à la **nécessité de se nourrir** (prédation, parasitisme, compétition...). Capables de transformer les éléments minéraux puisés dans le sol en matière organique et ce grâce à l'énergie du soleil, les végétaux chlorophylliens sont à la base de la plupart des chaînes de vie sur Terre. Puis, se mettent en place un grand nombre de **chaînes alimentaires**, suites d'êtres vivants allant du « mangé au mangeur », de la proie au prédateur. Au sein de chaque écosystème, il existe une multitude de ces chaînes entrecroisées. Celles-ci forment un réseau trophique où chaque être vivant dépend des autres pour sa survie.

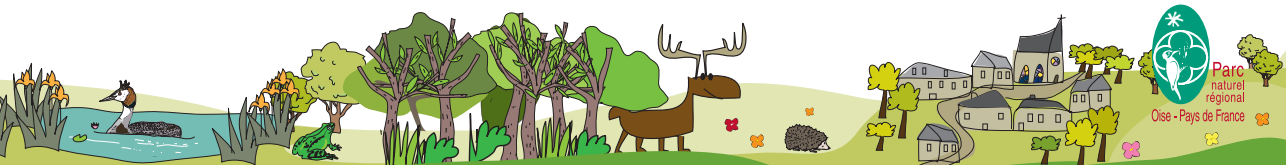
Aux nombreuses relations alimentaires, s'en ajoutent d'autres, certaines **conflituelles** (compétition pour la lumière, l'espace ou la reproduction), d'autres **bénéfiques** (entraide, associations entre espèces). En se nourrissant de baies et de fruits sauvages, les oiseaux assurent par exemple la dissémination des graines qu'ils rejettent après digestion. L'**échange d'informations** par signaux sonores, tactiles, visuels ou chimiques est également courant entre individus de la même espèce (pour indiquer une source de nourriture ou une menace, pour attirer des congénères lors de la reproduction, etc.) ou d'espèces différentes (certaines plantes, attaquées par des chenilles, émettent des molécules ayant un effet répulsif sur les papillons adultes, évitant ainsi une nouvelle ponte).



© J.L. Hercent

D'autres espèces, dites « **ingénieurs** », ont un comportement ou un mode de vie essentiel à la survie de nombreuses autres espèces. Dans notre région, c'est le cas des **pics** dont les cavités creusées dans les arbres sont utilisées par la suite par des dizaines d'autres espèces (mésanges, sittelle, écureuil, lérot, fouine, marte...).

Si les incendies, éruptions volcaniques, séismes, inondations, sécheresses modifient l'**équilibre des écosystèmes** et créent une **perte de biodiversité locale immédiate**, celle-ci n'est, la plupart du temps, que temporaire. Rapidement l'écosystème se régénère (ex : recolonisation d'une zone incendiée par les végétaux puis par les animaux) et atteint, après quelques années, un nouvel équilibre. Par contre, de nombreuses activités humaines (destruction des habitats, pollutions, chasse immodérée, surpêche...) ont eu ou auront de **lourdes conséquences** sur le fonctionnement des écosystèmes, entraînant une perte irréversible de biodiversité.



La biodiversité au coeur de nos vies

Lorsqu'ils sont en bonne santé, les écosystèmes produisent de nombreux biens et services dont nous bénéficions gratuitement

Et précieuses ressources !

Services écologiques !

Les végétaux produisent le dioxygène indispensable à notre survie. Ils luttent également contre l'érosion des sols en retenant la terre grâce à leurs racines. Au niveau local, ils régulent le climat en consommant une grande partie du dioxyde de carbone produit par les activités humaines. En absorbant bon nombre de particules toxiques (1 ha de forêt en absorbe 70 tonnes par an), ils participent aussi à la purification de l'air.

La purification de l'eau (nitrates, pesticides) est réalisée en partie par les plantes aquatiques mais aussi par le sol au travers duquel l'eau s'infiltre lentement pour rejoindre les nappes souterraines. Marais et tourbières participent à la lutte contre les inondations en stockant temporairement les excédents de pluie.

Sous nos pieds, se trouve un maillon essentiel à notre survie : le sol et ses habitants. Lombrics, nématodes, larves d'insectes, mille-pattes mais aussi bactéries et champignons microscopiques confèrent aux sols toute leur fertilité. En assurant le recyclage de la matière organique, ils permettent la fabrication de l'humus et la restitution des sels minéraux indispensables aux cultures.

Au jardin et dans les champs, coccinelles, syrphes, guêpes solitaires, crapauds, hérissons, rapaces et autres auxiliaires participent à la protection des cultures. Abeilles, bourdons, papillons et autres butineurs assurent quant à eux la pollinisation de plus des 3/4 des productions agricoles (arbres fruitiers, légumes, épices...) ; les abeilles (domestiques et sauvages) assurant à elles seules 35 % de la production agricole mondiale.

Enfin, les milieux naturels, les jardins et les parcs urbains structurent le paysage et améliorent notre cadre de vie, offrant aux hommes autant de lieux pour se ressourcer, se promener et s'émerveiller.

Qu'elle soit sauvage (plantes, gibiers, poissons) ou cultivée, la totalité de l'alimentation humaine provient de la biodiversité. Cueillette, chasse et pêche fournissent encore, à bon nombre de peuples, l'essentiel de leur nourriture. Les très nombreuses variétés de plantes et d'animaux sélectionnées depuis le début de l'agriculture sont toutes issues d'ancêtres sauvages. Enfin, la fabrication de nombreux aliments (fromages, yaourts, vins, bières, pains...) est assurée par des micro-organismes* (champignons, levures, bactéries...).



© PNRDPF



© PNRDPF

La biodiversité est également source de matières premières utilisées, depuis toujours, pour se chauffer, s'habiller, construire, se meubler, et même se déplacer : pétrole, charbon ou gaz naturel (tous les trois issus de la dégradation et de la fossilisation d'organismes vivants), bois, fibres naturelles (laine, coton, lin, soie...), mais aussi pierre calcaire...

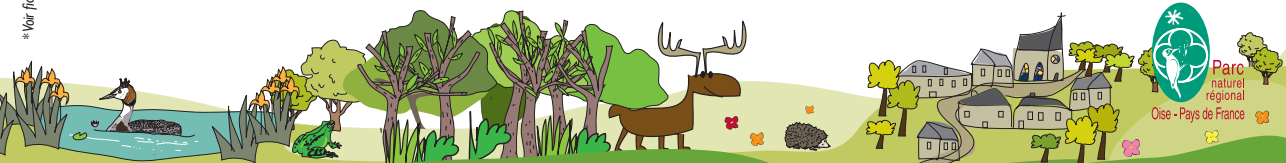
La nature est un immense réservoir où les hommes puisent depuis toujours de nombreuses substances médicinales. 75 % de la population mondiale se soigne encore grâce aux plantes et plus de la moitié des substances pharmacologiques est tirée des végétaux ! 118 des 150 médicaments les plus prescrits dans le monde sont issus de substances tirées de plantes, champignons, bactéries ou animaux. C'est le cas de l'aspirine issue, à l'origine, d'une molécule extraite de l'écorce de saule blanc ou du premier antibiotique, la pénicilline, fabriquée par un champignon.

Enfin, la nature est aussi source d'inspiration dans bien des domaines industriels, technologiques et artistiques. « Vas prendre tes leçons dans la nature, c'est là qu'est notre futur. » Cette citation de Léonard de Vinci qui, au XV^e et XVI^e siècles, observait les oiseaux pour dessiner ses « machines » montre l'intérêt que les chercheurs portent depuis toujours à la nature*. Le Velcro fut inventé grâce à l'observation de la fleur de bardane, la structure métallique de la tour Eiffel présente des similitudes avec celle du fémur...

L'ensemble des services et biens précieux produits par la biodiversité (dont une étude a évalué la valeur économique à près de 33 000 milliards de dollars par an) sont l'assurance-vie de l'humanité et constituent un trésor économique au même titre que l'industrie, l'agriculture ou le tourisme.



© P. Minardois



Liens avec le programme	- Les êtres vivants dans leur environnement - Environnement et développement durable
Pour aller plus loin	- Livret cycle 3, pages 40 et 41 - Livret « La biodiversité à travers des exemples : services compris » à télécharger sur le site internet du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'écologie : http://www.developpement-durable.gouv.fr - Livret sur les abeilles à télécharger sur le site : http://nature.initiatives.fr/telechargement

La biodiversité et moi, et moi, et moi...

La biodiversité, une richesse menacée



Menaces sur la biodiversité

Depuis toujours, les sociétés humaines modifient ou utilisent leur environnement à leur profit en le considérant comme une **ressource pratiquement inépuisable**. Depuis une centaine d'années, les **prélèvements** de toutes sortes et **l'utilisation de plus en plus d'espace** ont accéléré l'exploitation de la nature et donc l'érosion de la biodiversité. Actuellement, cette dernière décroît à un rythme dramatique et traverse une crise sans précédent depuis l'apparition de l'Homme.

Le rythme d'**extinction** des **espèces sauvages** s'est en effet accéléré depuis 50 ans et est aujourd'hui **100 à 1000 fois plus important** que le taux naturel observé par les paléontologues sur une période de 500 millions d'années. Cette « sixième extinction » de masse que la Terre est en train de connaître n'est pas naturelle contrairement aux crises passées, mais quasi exclusivement liée aux activités humaines.

Quelques chiffres clés

- **25 à 50 mille** espèces disparaissent chaque année dans le monde, certaines avant même d'avoir été découvertes.
- **37 %** des espèces connues pourraient s'éteindre d'ici 2050 et **50 %** d'ici 2100 soit :
 - 1 plante sur 6,
 - 1 mammifère sur 4,
 - 1 oiseau sur 8,
 - 1 reptile sur 4,
 - 1 amphibien sur 5.
- Insectes, araignées, mollusques et autres « petites bêtes » sont également fortement touchés, même s'il est plus difficile de « mesurer » l'état de leurs populations.

La forte augmentation de la population humaine ajoutée à nos modes de vie et de consommation actuels, exercent une pression accrue sur les écosystèmes et la biodiversité.

Les activités humaines, une menace pour la biodiversité

De multiples pressions pèsent aujourd'hui sur la biodiversité, dont cinq principales. La plus importante est la **destruction** et la **fragmentation des espaces naturels**. A ce jour, 50 % de la surface de la Terre a été altérée, artificialisée en raison des activités humaines (industries, urbanisation, transports, agriculture...).



© PNRPF

Dans le monde, 13 millions d'hectares de forêts sont détruits chaque année. En Europe 50 à 85 % des habitats abritant la faune et la flore sont dans un état de conservation critique. En France, en 30 ans, 50 % des zones humides et 30 % des prairies ont disparu et ce sont plus de 60 000 ha de terrains agricoles et de milieux naturels qui disparaissent chaque année.

La **pollution** des sols, de l'eau et de l'atmosphère par les déchets, pesticides, poussières toxiques et autres particules chimiques accentue la dégradation des milieux naturels et affecte de nombreuses espèces. En France, la quasi-totalité des cours d'eau et 60 % des nappes souterraines sont contaminées par les nitrates et pesticides. 400 millions de tonnes de produits chimiques sont produites chaque année dans le monde.

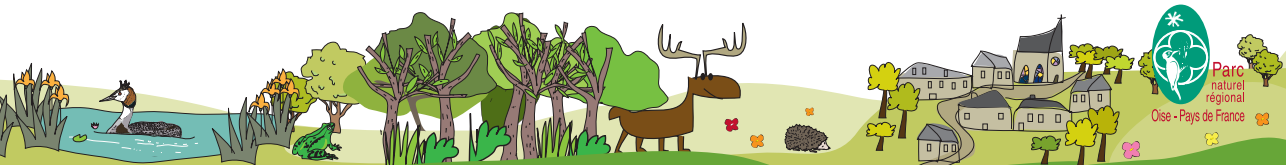
Les conséquences de **l'augmentation de la température** (évaluée entre 2 et 6°C au cours des prochaines décennies) de notre planète due aux émissions de gaz à effet de serre (transports, chauffage, émissions industrielles) se font déjà sentir : fonte des glaces, désertification de certaines régions, tornades ou inondations dans d'autres... Le **changement climatique** pourrait devenir une cause importante de disparition de centaines d'espèces qui ne pourront s'adapter à une augmentation rapide de la température du globe.

Avec **l'augmentation** de la **population humaine** (6,5 milliards aujourd'hui, près de 10 en 2050) et le développement du **mode de consommation « à l'occidentale »**, l'extraction des **ressources naturelles** s'est accélérée. 30 % des ressources mondiales ont disparu depuis les années 70 et 60 % des écosystèmes de la planète sont exploités au-delà de leur capacité. Un exemple des plus flagrants est celui des poissons consommés aujourd'hui. Au rythme actuel des prélèvements, la totalité d'entre eux pourrait avoir disparu d'ici 2048.



© J. Chapuis

Enfin, le **trafic illégal** d'espèces sauvages et **l'introduction**, volontaire ou non, d'**espèces exotiques envahissantes** (Ecureuil de Corée, Coccinelle asiatique, Ragondin, Tortue de Floride, Buddleia, Jussieu...) entrant en compétition avec les espèces locales, affectent également la biodiversité.



A cartoon illustration of a young boy with dark hair, wearing a red jacket and blue pants, sitting on the ground and looking through binoculars. He is in a forest setting with a large tree trunk on the left, a white goat, and various green bushes and trees in the background. A large purple circle with the number '9' and the word 'FICHE' is overlaid on the top left. A large red quotation mark is on the right side.

Une biodiversité "cultivée" menacée

Il y a environ 10 000 ans en Mésopotamie (et parallèlement dans d'autres régions du monde), le passage de la chasse et de la cueillette à l'agriculture marque le début du **Néolithique**. Cette époque, au climat plus doux et plus stable, est propice aux premières tentatives de **cultures**. Des graines de céréales sauvages sont ramassées dans la nature pour être semées, récoltées et stockées. Les hommes apprennent aussi à **domestiquer** certaines espèces animales : le mouton est issu du mouflon, le bœuf de l'auroch, le cochon du sanglier...



Au fil du temps, l'Homme **sélectionne** les semences des plantes les plus productives ou les mieux adaptées aux contraintes locales, **croise** les races animales mais aussi les végétaux. Jusqu'au début du XX^e siècle, chaque agriculteur produit ses propres semences. Il laisse monter en graines les plants les plus résistants et les récolte pour les ressemer la saison suivante, les croise aussi avec d'autres variétés pour les améliorer.

Grâce à ces milliers de sélections et de croisements, ont été créés au fil du temps, à partir d'espèces sauvages du monde entier, des milliers de races animales et de variétés végétales adaptées aux besoins des peuples (goût, usage médical, fabrication de vêtements...) et aux contraintes locales (climat, qualité des sols, pluviométrie, parasites...).

Depuis plus d'un siècle, l'apparition du métier de semencier et la standardisation des produits (couleur, forme, calibrage, goût) demandée par l'industrie agroalimentaire ont conduit au développement et à la généralisation de nouvelles semences plus productives*. En parallèle, de nombreuses espèces et variétés anciennes, jugées non rentables, ont été délaissées.

Quelques chiffres clés :

- **75 %** des variétés cultivées ont disparu depuis le début du XX^e siècle.
- Sur les dizaines de milliers de plantes comestibles seulement **150 espèces** sont cultivées de nos jours dont :
 - à peine une trentaine satisfait **95 %** de l'alimentation mondiale,
 - seulement 4 (riz, blé, maïs et pomme de terre) assurent plus de **60 %** de l'alimentation mondiale.
- **20 %** des 7600 races traditionnelles d'animaux d'élevage sont menacées de disparition.

Cette **érosion** spectaculaire de la diversité génétique et notre dépendance à l'égard d'un nombre très faible de cultures, de variétés et de races, représentent une menace pour la **sécurité alimentaire** mondiale. En effet, seule la **diversité génétique** au sein d'une espèce (assurée par les différentes variétés et races, véritables réservoirs de gènes) permet la conservation du potentiel évolutif et donc la capacité d'adaptation face à d'éventuels changements environnementaux, nouvelles maladies ou parasites.

Pour le **consommateur**, cette érosion de la biodiversité cultivée est également synonyme d'un **choix moindre** et d'une **uniformisation** des goûts. Du nord au sud de la France, dans chaque jardin, chaque verger, étaient cultivées au début du XX^e siècle, plus de mille variétés de pommes (pommes à croquer, à tarte, à compote, à jus ou à cidre) aux intérêts culinaires multiples liés à leurs caractères variés (sucrées, acidulées, fermes, juteuses...). De nos jours, moins d'une quinzaine de variétés sont cultivées dans les vergers professionnels et occupent les étals de nos supermarchés.



Héritage d'un patrimoine légué par nos ancêtres, partie intégrante de nos **traditions culinaires** et d'une forme de **diversité culturelle**, la biodiversité cultivée mérite d'être **préservée**. Trocs de plantes et échanges de graines entre jardiniers amateurs, vergers et potagers conservatoires, maraichers et arboriculteurs remettant au goût du jour d'anciennes variétés locales, les initiatives pour préserver la biodiversité cultivée se multiplient ces dernières années afin de tenter d'enrayer ce phénomène.

Sur les céréales, semences :
- site du GNIS : www.gnis-pedagogie.org
- site "Semencemag" www.semencemag.fr
(posters, mallettes, sachets de diverses
semences, fiches pédagogiques, coffrets de
jeux...)

Sur la préservation des variétés anciennes :
- www.semencespaysannes.org
- kokopelli-semences.fr
- www.croqueurs-de-pommes.asso.fr



Dégustons, découvrons et semons la biodiversité cultivée !

✿ Observer, déguster

- Découverte sensorielle de différentes variétés de fruits et légumes

Variétés par milliers...

- Organiser une dégustation de différentes variétés de fruits ou de légumes connus de tous. Le plus facile étant probablement la pomme et la tomate dont on réussit assez facilement à trouver différentes sortes sur les étals.
- Une comparaison des différentes variétés est l'occasion pour les élèves de découvrir tout un vocabulaire lié aux goûts, formes, tailles, couleurs, odeurs, textures... Demander ensuite à chaque élève de choisir une variété et de réaliser une fiche d'identité de celle-ci permettant de réinvestir le vocabulaire découvert.
- Enfin, une discussion permet d'ouvrir le débat : « Les élèves connaissaient-ils ces différentes variétés ? Les avaient-ils déjà goûtées, observées sur les étals des marchés et supermarchés ? »

✿ Se questionner

Variétés oubliées !

À partir de fruits, de légumes et de céréales proposés dans les supermarchés (travail à partir de prospectus apportés par les enfants ou d'un panier représentatif), faire réfléchir les élèves sur chacun des produits : « Sont-ils cultivés en France ou ailleurs dans le monde ? En quelle saison sont-ils produits ? Connaissent-ils d'autres variétés pour chacun d'entre eux ? Est-ce facile de trouver ces différentes variétés dans le commerce ? Pourquoi est-ce important de cultiver toutes ces variétés ? »

✿ Rechercher / Comprendre

Les variétés anciennes, un héritage de notre passé !

- Faire le lien avec le programme d'histoire et les origines de l'agriculture permet aux élèves de comprendre comment et pourquoi les hommes ont peu à peu sélectionné les graines qui les intéressaient et domestiqué les animaux sauvages.
- Après une recherche documentaire sur les origines de notre alimentation, possibilité de localiser sur un planisphère l'origine géographique des principaux fruits, légumes et céréales que nous consommons.
- Demander à chaque élève de choisir un aliment (fruits, légumes, céréales mais aussi animaux) et de faire des recherches et une fiche d'identité sur celui-ci : origine géographique, importance dans l'alimentation humaine, nombre de variétés existant, utilisations culinaires... Profiter des différentes origines culturelles des élèves pour faire découvrir à la classe des aliments peu connus.
- Faire une recherche sur les variétés anciennes spécifiques de notre région ou du territoire du Parc : Poire « Bési de Chaumontel », prune du « 14 juillet de Pontpoint », cerise « Cœur de Verberie », navet de Viarmes, etc. Essayer de savoir s'il existe encore des vergers dans la commune ? Quelles variétés y sont plantées ?... Réaliser un panneau d'exposition afin de faire connaître ces variétés locales.



© PNIROFF

✿ Agissons ! Tous éco-citoyens !

Semons la biodiversité !

- Semer quelques variétés anciennes ou locales de légumes dans le jardin de l'école ou dans de grands bacs.
- Planter un arbre fruitier haute-tige d'une ancienne variété dans la cour de l'école.

Mesures réglementaires pour préserver la biodiversité

Patrimoine commun et assurance-vie de l'humanité, préserver la biodiversité est un des défis écologiques des prochaines décennies.

Préserver les espaces naturels, un enjeu mondial

La préservation d'une espèce remarquable ne peut se faire sans la **préservation des espaces** dans lesquels elle vit. Au niveau **mondial**, certaines zones (34 répertoriées), désignées sous le terme de « **Points chauds** », abritent une biodiversité exceptionnelle et sont à ce titre considérées comme des zones d'actions prioritaires. Elles ne couvrent que 2,3 % de la surface du globe, mais accueillent plus de **75 % des espèces** considérées comme **menacées** par l'Union internationale de conservation de la nature. En raison notamment de ses territoires d'Outre-Mer, la **France**, avec **641 espèces menacées** présentes sur son territoire, se situe parmi les dix pays qui hébergent le plus grand nombre d'espèces en danger critique d'extinction.

Au niveau **européen**, **Natura 2000*** est un réseau de sites naturels ayant une grande valeur de par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils accueillent. Le but de Natura 2000 est d'assurer la **préservation** de ces sites et des espèces remarquables qui y vivent. Le réseau regroupe plus de 27 000 sites terrestres et marins en Europe dont 1 753 en France (soit 12,5 % du territoire français).

En **France**, différentes **structures** permettent de **préserver les espaces naturels remarquables** en y limitant les activités humaines néfastes : Parcs nationaux*, Réserves de biosphère, Réserves naturelles, terrains du Conservatoire du littoral ou des Conservatoires régionaux d'espaces naturels, Espaces naturels sensibles... Ces zones de protection assurent la préservation d'espèces remarquables mais également de centaines d'autres qui partagent le même milieu.

Et mon Parc dans tout ça ?

Les Parcs naturels régionaux permettent de mettre en place des actions de **préservation** de la faune et de la flore dans des **territoires habités** où les activités humaines ont leur place. Pour concilier économie et préservation de la nature, un travail de concertation et de coopération entre tous les acteurs (élus, associatifs, agriculteurs, forestiers, habitants...) du territoire est réalisé.



© J.L. Hercent

Sur le territoire du Parc naturel régional Oise-Pays de France, une **cinquantaine de sites naturels** ont été répertoriés comme sites d'intérêt écologique, c'est-à-dire possédant des milieux abritant une flore et une faune remarquables et menacées. Ces sites peuvent appartenir à une commune, à l'Etat (en forêt domaniale par exemple) ou même à un propriétaire privé. Le Parc propose alors aux propriétaires ou aux gestionnaires (communes ou privés) un inventaire floristique et faunistique qui débouche sur un **plan de gestion écologique**, c'est-à-dire un programme d'actions pour la réhabilitation et la gestion adaptée du milieu.

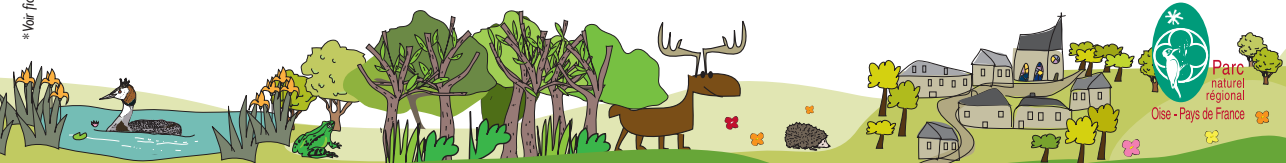
Le Parc est également concerné par **4 sites Natura 2000** :

- Le site « Forêts picardes : massif des Trois forêts et Bois du Roi » présente un intérêt essentiellement ornithologique avec la présence de 12 espèces d'oiseaux menacées au plan européen comme le Pic noir, le Pic mar, l'Engoulevent d'Europe, la Bonbrée apivore ou le Martin-pêcheur.
- Le site « Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville », présente une diversité d'espèces liées aux habitats forestiers (bois mort notamment) et à leurs milieux associés (mares, landes, mais aussi prairies humides de la vallée de la Thève, bordant le massif d'Ermenonville) : 16 espèces de flore protégées et plus de **60 menacées**, nombreux insectes liés notamment au bois mort (Lucane cerf-volant) ou aux zones humides (Agrion de Mercure), chauves-souris (Petit Rhinolophe)...
- Les sites « Coteaux de la vallée de l'Au- tomne » et « Coteaux de l'Oise autour de Creil » sont essentiellement concernés pour leur habitat de "pelouses" et leur flore exceptionnelle (orchidées et autres plantes menacées), mais aussi pour la présence d'espèces d'oiseaux, de chauves-souris, de reptiles menacés et même du Chat sauvage.



© J.L. Hercent

Sur ces zones, **des contrats** sont passés avec les propriétaires ou usagers pour concilier leurs activités et la préservation des espèces sensibles.



Préservons la biodiversité au quotidien !

La biodiversité dite ordinaire, que nous côtoyons dans nos villes ou villages, mérite tout comme les espèces remarquables que nous la préservons.



Une biodiversité ordinaire menacée

Autrefois nombreuses et variées, les espèces liées aux **espaces agricoles** (champs, prairies, haies, vergers...), **ruraux** ou **urbains** (murs en pierre, clochers, greniers ou granges, bords de chemins, friches...) connaissent pour beaucoup une baisse de leurs populations.

Principalement liée aux **vergers** où elle niche dans les cavités des vieux arbres fruitiers, la **Chevêche d'Athéna** pâtit de la raréfaction de ce milieu, mais également de l'utilisation de pesticides qui tuent les insectes dont

elle se nourrit. En 30 ans, les populations des **oiseaux des champs** (Linotte mélodieuse, Alouette des champs, Perdrix grise...) ont diminué



© J. Hercent

de près de 50 % en raison notamment de l'évolution des **pratiques agricoles**.

Abeilles, bourdons, papillons et autres pollinisateurs mais aussi petits oiseaux (mésanges, Rouge-gorge et autres passereaux) et animaux (Hérisson, Belette, Crapaud commun...) pâtissent de la disparition des **prairies fleuries, friches, bandes enherbées** et de la **gestion trop intensive et homogène** des parcs et jardins (gazon tondu à ras, utilisation de pesticides, plantation d'espèces végétales exotiques comme les thuyas). C'est ainsi que la moitié des populations de papillons ont disparu en 15 ans ou que le Grillon champêtre, autrefois commun, est aujourd'hui menacé.

La faune (Lézard des murailles, Rouge-queue, chauves-souris, Chouette effraie...), mais aussi la flore (Chélidoine, Ruine de Rome, orpins...) liées aux « vieilles pierres » est elle aussi de moins en moins présente en raison de la disparition des murets en pierre, de la fermeture des clochers, des combles et des greniers.

À petits gestes, maxi effets !

La préservation de la biodiversité nécessite un engagement des pouvoirs publics, mais aussi l'implication de chacun d'entre nous. En tant que citoyens et consommateurs, nous sommes tous concernés et nous pouvons agir à notre niveau.

Alimentation

En mangeant **local, de saison** et lorsque c'est possible, des produits issus de l'**agriculture raisonnée ou biologique**, nous participons à la préservation de la biodiversité. S'approvisionner localement, c'est en effet contribuer à réduire les transports et les stockages qui consomment de l'énergie et génèrent des gaz à effet de serre. Dans le cas de l'agriculture biologique, c'est éviter les engrais et les pesticides chimiques qui polluent l'eau, les sols et détruisent la biodiversité !

Mais aussi :

- Éviter les produits contenant de l'huile de palme (en grande partie responsable de la déforestation en Indonésie).
- Éviter de consommer des espèces menacées (thon rouge, esturgeon).

Consommer

S'habiller, faire ses courses... Autant de domaines où nous pouvons limiter notre impact sur la nature en limitant les **achats inutiles**, sélectionnant des produits **éco labellisés**, choisissant des produits **peu ou pas emballés** ou bien **recyclés ou recyclables** pour limiter la production de déchets.

Au jardin

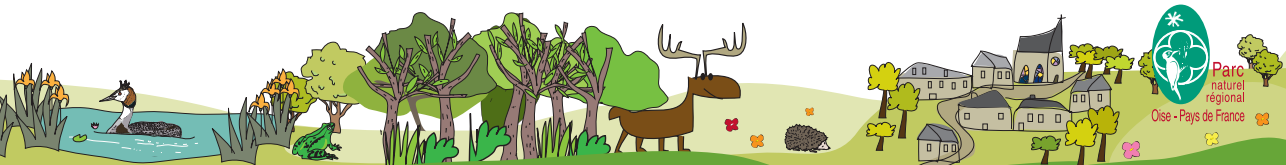
Un jardin en bonne santé, est un jardin riche en biodiversité !

- Éviter les **pesticides et autres produits chimiques** nocifs pour les pollinisateurs et la biodiversité du sol.
- Réaliser le **compostage** des déchets verts et l'utiliser comme fertilisant naturel.
- Supprimer les arbustes et haies d'espèces exotiques (thuyas, cyprès...), véritables « béton vert ».
- Privilégier les **arbustes et arbres locaux** qui fournissent abris et nourriture aux insectes, oiseaux...
- Semer des fleurs **mellifères**.
- Planter des **variétés anciennes** de légumes et de fruits.
- Laisser un coin de gazon évoluer en **prairie fleurie**.
- Installer des **gîtes et abris** (tas de bois, petit point d'eau, muret en pierre) pour la petite faune (oiseaux, hérissons, crapauds, insectes...).

Déplacements

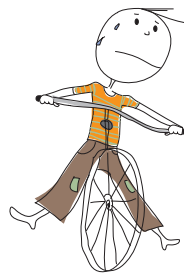
Adapter nos déplacements et nos loisirs en privilégiant :

- la marche, le vélo pour les courts trajets,
- les transports en commun et le co-voiturage plutôt que les déplacements individuels motorisés lorsque cela est possible.



Mon école agit pour la biodiversité !

Voici quelques exemples d'actions à mettre en œuvre à l'école pour participer à la préservation de la biodiversité



✿ Dans la cour ou au jardin



- Réaliser un jardin écologique dans l'école : y semer des espèces mellifères, des variétés anciennes de légumes. Pour les écoles ne disposant pas de la place suffisante, semer des fleurs mellifères dans de grands pots ou bacs.
Le Parc peut fournir son aide aux écoles pour mettre en place un tel projet.
- Laisser un coin de gazon évoluer en prairie dans le fond de la cour.
- Fabriquer et installer des nichoirs, mangeoires pour les oiseaux. Aider les oiseaux en les nourrissant (graines, boules de graisse, cacahuètes non salées mais aussi coupelles d'eau) mais seulement en hiver.
- Fabriquer et installer des abris pour les insectes ou pour les plus courageux un véritable hôtel à insectes.
Modèles simples à fabriquer sur une des fiches thématiques « jardin » téléchargeables sur le site internet du Parc et plan d'un hôtel à insectes disponible sur demande auprès du Parc.
- Installer des micro-habitats pour la faune sauvage : tas de bois pour les hérissons, petit muret...

Pour aller plus loin :

Livret « Agir pour la nature en ville » (www.fcpn.org/publications_nature)

Créer un refuge LPO : www.lpo.fr

✿ Gestes éco-citoyens et développement durable



- Mettre en place quelques gestes éco-citoyens au sein de l'école (tri des déchets, compostage, économies d'eau, d'énergie...) pour participer à la protection de l'environnement.
- Ecrire une lettre à la mairie pour aider à la mise en place de ces gestes à l'école (bacs de tri, ampoules basse-consommation, papier recyclé, produits de nettoyage éco-labellisés...).
- « Pedibus », « Carapattes », « Velobus » et compagnie ! Engager une discussion avec les élèves, les parents d'élèves, la mairie pour réfléchir à une nouvelle façon de venir à l'école pour les élèves.
Le Parc peut apporter son aide à la réflexion et à la mise en place.

Sites Internet :

www.tousapied.org, www.carapattes.org, www.reseaumillepattes.org,
www.arpe-mip.com/html/8-5778-Ecomobilite-scolaire.php

✿ À proximité de l'école ou dans un espace naturel

- Organiser une petite opération « Nettoyons la nature » à proximité de l'école.
Le Parc peut fournir gants et sacs aux écoles.

✿ Sensibiliser

- Réaliser une exposition, un spectacle dans l'école ou la commune à destination des autres élèves, des parents ou des habitants.

Des plantes pour la faune des Jardins dans mon école

Voici une liste de plantes favorables à la biodiversité : nul besoin de les installer toutes, quelques unes suffisent pour participer à la protection de la faune et de la flore locale.

Arbres et arbustes

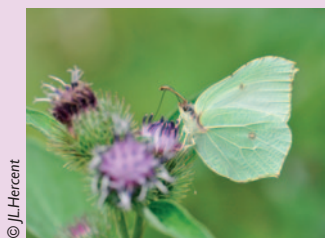
- Noisetier
- Aubépine
- Sureau
- Prunellier
- Viorne
- Houx
- Sorbier
- Groseillier, framboisier et autres arbustes à petits fruits

Grimpantes

- Chèvrefeuille
- Lierre
- Vigne vierge
- Clématite

Plantes à fleurs

- Tournesols, Cosmos dont les graines sont appréciées des oiseaux en automne.
- Sauge, menthe, romarin, thym, lavandes, et autres aromatiques mellifères.
- Herbe à chat, Valériane, géranium vivaces, scabieuses, lavatère, mauves, sédum, bourrache.
- Fenouil, ortie dont se nourrissent les chenilles de nombreux papillons.



© J.L. Hercent



© PNR0FF

Lexique de la biodiversité

Fiche 1

✿ Espèce

Ensemble d'individus présentant des caractéristiques (morphologiques, anatomiques, physiologiques...) communes. Chez les organismes se reproduisant sexuellement, une espèce est définie comme "un ensemble d'individus présentant des caractéristiques communes, capables de se reproduire entre eux et dont la descendance est fertile".

✿ Ecosystème

Ensemble des êtres vivants, de leur milieu et de toutes les relations existant au sein de celui-ci. Les écosystèmes ne sont pas figés dans le temps et l'espace mais évoluent en permanence en raison de facteurs climatiques, environnementaux mais aussi de l'activité des êtres vivants.

✿ Gène

Portion d'ADN contrôlant un caractère particulier (ex : la couleur des yeux). Les êtres vivants d'une même espèce ont en commun un ensemble de gènes, issu d'un patrimoine génétique plus large provenant d'un ancêtre commun à tous les êtres vivants. Plus deux espèces ont de gènes en commun, plus elles sont proches. L'homme partage ainsi 99 % de ses gènes avec le chimpanzé et seulement 80 % avec le poulet.

✿ Population

Groupe d'individus d'une même espèce vivant dans un même espace.

✿ Peuplement

Ensemble de toutes les populations de toutes les espèces d'un même écosystème.

✿ Communauté

Ensemble formé par tous les êtres vivants d'un lieu donné et entretenant un réseau de relations entre eux.

Fiche 2

✿ Procaryote

Procaryote signifie littéralement "avant le noyau" car le matériel génétique de ces organismes n'est pas contenu dans un noyau protecteur. Il en existe deux groupes distincts, les Archées et les Eubactéries.

✿ Dioxygène

La présence de dioxygène (O_2) dans l'atmosphère à partir de -2,3 milliards d'années environ va permettre la mise en place de la couche d'ozone (O_3). Sous l'action du rayonnement solaire, les molécules de dioxygène s'associent et se transforment en ozone. La formation de cette couche protectrice (absorbant une grande partie des rayons Ultra Violets, nocifs pour les êtres vivants), va permettre à la vie de sortir des océans et de coloniser la terre ferme. Le dioxygène est de nos jours l'élément indispensable au fonctionnement des cellules d'un très grand nombre d'êtres vivants.

✿ Eucaryote

Eucaryote signifie littéralement "noyau vrai". Chez ces organismes le matériel génétique est enfermé dans un noyau protecteur. Il en existe deux types, les protistes, pour la plupart unicellulaires, et les êtres pluricellulaires (végétaux, animaux, champignons, Hommes).

✿ Association symbiotique

Ce type d'association, où l'un et l'autre des individus associés ne peut vivre iso-

lément, a également donné "naissance" quelques années plus tard aux lichens (association d'algues et de champignons) qui ont été les premiers à coloniser le milieu terrestre.

Fiche 3

✿ Inventaire et nom des espèces

Le système de nomenclature binominale actuel, permettant de nommer toutes les espèces grâce à une combinaison de deux noms latins, a été imaginé par un naturaliste suédois, Carl Von Linné (1707-1778). Ce nom, employé par tous les scientifiques du monde, évite le recours aux noms vernaculaires changeant d'un pays à l'autre, voire d'une région à l'autre et évite ainsi les confusions et erreurs. "Si l'on ignore le nom des choses, on en perd aussi la connaissance." Citation de Linné en 1755.

✿ Espèces marines

L'inventaire des espèces marines s'enrichit d'environ 1 500 nouvelles espèces chaque année, vivant essentiellement au-delà de 1 000 m de profondeur (profondeurs abyssales).

✿ Espèces inconnues / Nouvelles espèces européennes

Une espèce de souris, *Mus cypriacus*, a été découverte en 2006 sur l'île de Chypre. Aucun mammifère n'avait été découvert et décrit depuis plus de 100 ans en Europe.

✿ Théorie de l'évolution

Décrite pour la première fois par le naturaliste anglais Charles Darwin dans son livre "De l'origine des espèces" en 1859.



Fiche 4

 Domaine vital

Surface utilisée par un animal pour ses activités normales d'alimentation, de reproduction, de soins aux jeunes... Cette surface varie en fonction de l'espèce, de l'individu, de son âge, de son sexe, de la phase de son cycle physiologique.

Fiche 7

Micro-organismes et digestion

Notre capacité à digérer les aliments est assurée par les milliards de bactéries (de 200 espèces différentes pour un poids total de plus d'1 kilo chez un adulte) présentes dans notre intestin. Celles-ci jouent également un rôle très important dans la production des vitamines et dans la protection contre les infections.

Observation de la nature et biomimétisme

L'observation de la nature pour en reproduire les formes, matériaux ou processus est une science en pleine expansion appelée "biomimétisme".

Fiche 9

 Nouvelles semences / Catalogue européen officiel des semences autorisées

Depuis 1930, un catalogue officiel répertorie la liste des semences autorisées à la vente que ce soit pour les agriculteurs ou les jardiniers amateurs. D'abord mis en place pour assurer aux agriculteurs la fourniture de semences de qualité, cette liste ne répertorie aujourd'hui qu'un faible nombre de variétés, les plus rentables et les plus stables génétiquement, ce qui exclue l'essentiel des variétés anciennes et locales. L'inscription d'une nouvelle semence nécessite l'achat d'un brevet très coûteux (8 000 euros environ), ce qui limite l'inscription par un agriculteur lui-même d'une variété qu'il souhaiterait cultiver. Enfin, les échanges de semences entre agriculteurs sont interdits, ces derniers devant chaque année en racheter de nouvelles. Ce dernier point soulève la question éthique de la "privatisation du vivant".

Pour les agriculteurs, la perte de biodiversité cultivée est donc synonyme, depuis quelques dizaines d'années, d'une dépendance accrue envers l'industrie de la semence, une dizaine de firmes se partageant de nos jours les deux-tiers du marché.

Fiche 10

 Réseau Natura 2000

Mis en place à la suite de la Convention sur la diversité biologique adoptée lors du Sommet de la terre de Rio de

Janvier de 1992. Pour sa mise en place, ce réseau s'est appuyé sur les directives européennes "Oiseaux" de 1979 et "Habitats" de 1992. Il comprend deux types de sites : les Zones de Protection Spéciales (ZPS) visant la conservation d'espèces d'oiseaux menacées et de leurs habitats et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) visant la conservation d'habitats et d'espèces animales et végétales menacés.

Parcs nationaux

La volonté de protection de la nature est relativement récente. Les premières aires protégées ont été mises en place à la fin du XIX^e siècle, avec la création, aux États-Unis, du premier Parc national du monde, celui de Yellowstone (1872). La France attendra 1963, avec la création du Parc national de la Vanoise.



Quelques mesures réglementaires clés

Sur le plan international

1950 : Convention internationale de Paris sur la protection des oiseaux sauvages pendant leur reproduction et leur migration

1973 : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)

1979 : Convention de Berne sur la protection de la vie sauvage

1980 : Stratégie de conservation de la nature de l'UICN

1983 : Entrée en vigueur de la convention de Bonn, convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS)

1992 : Adoption de la Convention sur la diversité biologique lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro

2002 : Engagement de Johannesburg d'enrayer d'ici 2010 l'érosion de la biodiversité ; 22 mai : journée mondiale de la biodiversité décidée par le programme des Nations unies pour l'environnement

🌸 Sur le plan européen

1979 : Directive européenne "oiseaux" (directive 79/409) relative à la conservation des oiseaux sauvages

1992 : Directive européenne "habitats, faune, flore" (directive 92/43)
concernant la conservation des habitats naturels, ainsi que les espèces
de la faune et de la flore sauvages

Sur le plan français

1963 : Création du premier Parc national

1967 : Création du premier Parc naturel régional

1971 : Création du premier ministère de l'Environnement

1976 : Loi française sur la protection de la nature (espèces et milieux)

1994 : Ratification de la Convention sur la diversité biologique et la création du Fonds français pour l'environnement mondial

2004 :Adoption de la stratégie nationale pour la biodiversité en France

2005 : Signature en France de la charte de l'environnement, plaçant les principes de sauvegarde de l'environnement au même plan que les droits de l'homme et du citoyen (1789) et que les droits économiques et sociaux (préambule à la constitution de 1946)

2006 : Nouvelle loi sur les Parcs nationaux, Parcs marins et Parcs naturels régionaux (loi 2006-436), traduction des engagements de la charte de l'environnement de 2005

2007-2008 : Engagement du Grenelle Environnement

Septembre 2007 : Création du premier Parc naturel marin

2009 : Grenelle de la mer